

L'influence du département du Rhône dépasse ses limites géographiques

Le département du Rhône bénéficie du dynamisme de la métropole lyonnaise. Mais l'attractivité économique de la métropole dépasse largement les limites du département et profite aux départements voisins. Le rayonnement de l'université et la présence d'emplois tertiaires attirent les étudiants et les jeunes cadres, mais, effet de la périurbanisation, le département ne retient pas ses habitants. Cette situation génère une intensification des déplacements domicile-travail.

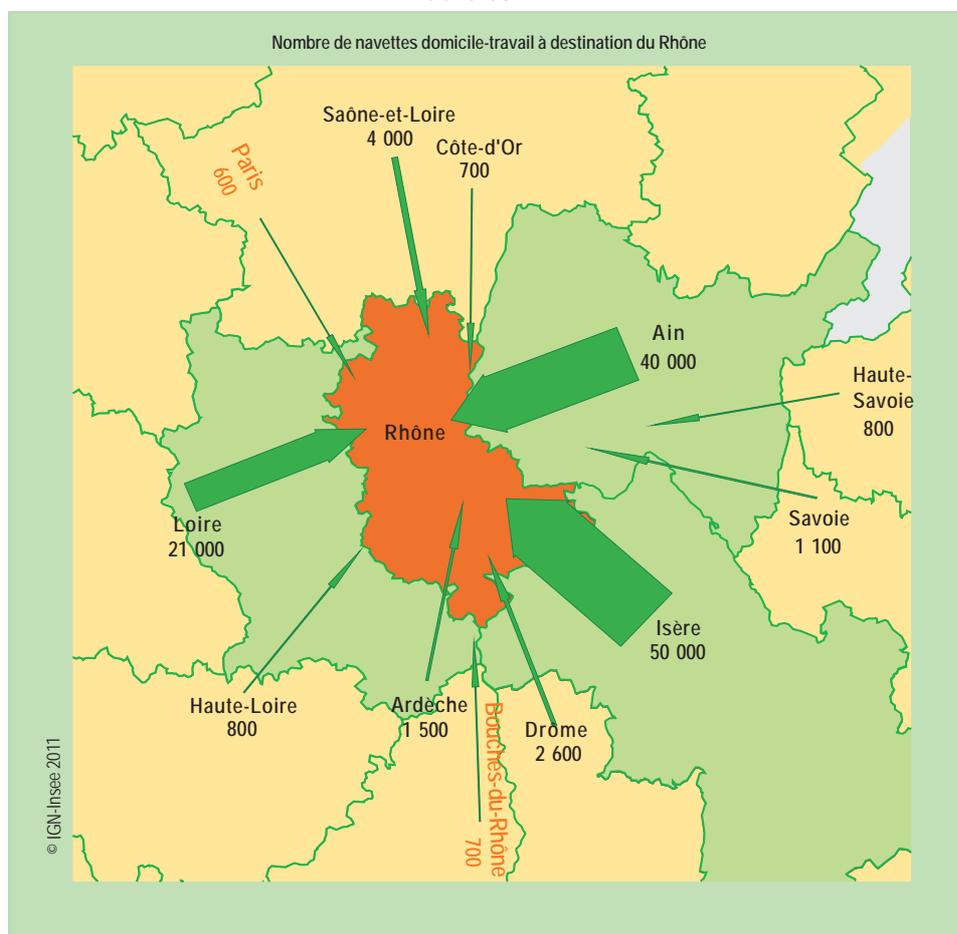
Marie-Paule Ambrogelly

Le Rhône figure au tout premier rang des 88 départements de la France de province (France métropolitaine hors Île-de-France) pour sa densité de population (524 habitants au km²). Cette position particulière résulte de deux facteurs : un nombre d'habitants très élevé et une superficie très faible. En effet, avec une population estimée à 1 702 500 habitants au 1^{er} janvier 2009, le Rhône est le troisième département le plus peuplé, derrière le Nord et les Bouches-du-Rhône ; en revanche, par sa superficie (3 249 km²), il occupe

l'avant-dernière place, devant le Territoire de Belfort. Cette configuration spécifique du département du Rhône explique bon nombre de ses caractéristiques socio-démographiques.

Situé dans la partie sud de la France, le département du Rhône, siège d'une grande métropole régionale, peut être comparé à quatre départements présentant des caractéristiques similaires : les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Gironde et la Haute-Garonne (cf. note méthodologique page 6).

Les deux tiers des personnes venant travailler dans le Rhône résident dans l'Isère et l'Ain



Source : Insee, RP 2007, exploitation principale

Le Rhône, l'un des départements où le nombre de jeunes augmenterait le plus en trente ans

	Rhône						Zone de référence			
	2007	2040	Évolution	%	Part 2007 (en %)	Part 2040 (en %)	Évolution	%	Part 2007 (en %)	Part 2040 (en %)
Population des moins de 15 ans	314 520	353 200	38 700	12	19	18	91 800	9	17	16
Population des 15-19 ans	116 119	122 200	6 000	5	7	6	15 400	4	7	6
Population des moins de 20 ans	430 639	475 400	44 800	10	26	24	107 200	8	24	22
Population de 80 ans ou plus	72 211	156 200	83 900	116	4	8	352 900	120	5	10
Total	1 677 079	1 963 700	286 600	17	100	100	1 130 500	20	100	100

Source : Insee Omphale 2010

Avec près de 300 000 personnes de plus en 2040, le Rhône devrait dépasser le seuil des deux millions d'habitants

Le Rhône bénéficie d'une situation géographique privilégiée : placé sur un axe majeur de communication routière, ferroviaire et fluviale entre le nord et le sud de l'Europe et à proximité des zones touristiques du Massif Alpin, il constitue un lieu de passage très important.

C'est un département très urbanisé : 97 % de sa population vit dans un espace à dominante urbaine et les trois quarts dans le Grand Lyon, communauté urbaine la plus peuplée de France.

Le desserrement de la population autour de l'agglomération de Lyon entraîne un fort mouvement de périurbanisation qui déborde largement sur les départements limitrophes de l'Ain, l'Isère et la Loire.

Entre 1999 et 2009, le département du Rhône a gagné 124 000 habitants, mais sa croissance démographique (+ 0,8 % en moyenne annuelle), si elle est équivalente à celle des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, est nettement plus faible qu'en Gironde (+ 1,1 %) et qu'en Haute-Garonne (+ 1,7 %). L'augmentation de la population est due presque exclusivement à un large excédent des

naissances sur les décès : le solde naturel, + 0,7 % par an, est l'un des plus élevés parmi tous les départements de province. Avec près de 26 000 naissances en 2009, le taux de natalité, 14,8 ‰, est aussi au-dessus de la moyenne française. L'indicateur conjoncturel de fécondité est plus élevé que dans les départements de comparaison (2,02).

Le Rhône est ainsi un département plus jeune (19 % de la population a moins de 15 ans) que les départements de comparaison (17 % seulement en moyenne).

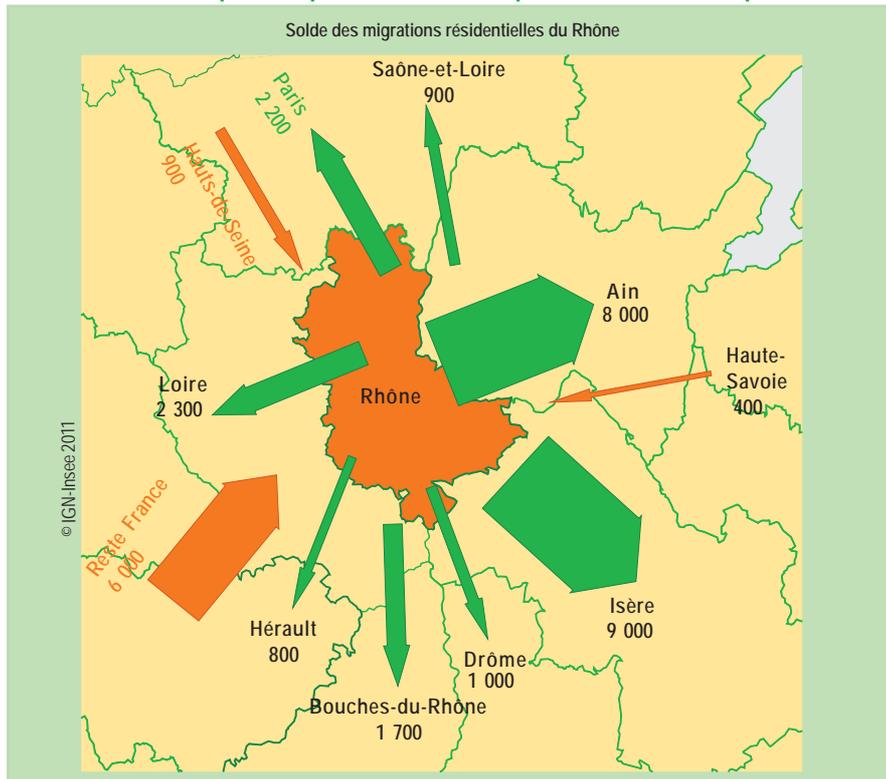
À l'opposé, les plus de 80 ans ne représentent que 4 % de la population contre 5 % au niveau France. Le taux d'équipement en structures d'hébergement complet pour personnes âgées est d'ailleurs inférieur à la moyenne régionale et les places de service de soins à domicile sont moins nombreuses dans le Rhône que partout ailleurs.

D'ici 2040, si les tendances se poursuivent, les projections démographiques indiquent une augmentation de la population de près de 300 000 habitants dans le département. Comme partout, le vieillissement devrait s'accroître : 160 000 personnes auraient plus de 80 ans en 2040 dans le Rhône, c'est-à-dire deux fois plus qu'actuellement. Ces personnes, pour lesquelles les besoins de prise en charge revêtent une importance accrue, verraient leur part dans la population totale passer de 4 à 8 % ; cette part doublerait également (de 5 à 10 %) dans les quatre départements de référence, ainsi qu'en France métropolitaine. Mais les jeunes seraient aussi plus nombreux : on attend une augmentation de près de 40 000 jeunes de moins de 15 ans dans le Rhône, leur part dans la population totale diminuant toutefois d'un point.

Ce phénomène de vieillissement de la population est à relier à l'augmentation de l'espérance de vie. Au-dessus de la moyenne nationale, le Rhône est bien placé : avec 78,9 ans d'espérance de vie à la naissance pour les hommes et 85,5 ans pour les femmes, il se situe respectivement en 9^e et 5^e place des départements métropolitains ; la Haute-Garonne est en tête du groupe des départements "Siège de métropoles du sud" * (79,2 ans et 85,5 ans respectivement).

* Voir la note méthodologique page 6 : Pourquoi comparer le Rhône à ces quatre départements ?

Rhône : beaucoup de départs vers les départements limitrophes



Source : Insee, RP 2007, exploitation principale

Un fort renouvellement de la population au cours des cinq dernières années

Malgré un solde migratoire relativement faible, le renouvellement de la population est très important avec, au cours des cinq dernières années, 160 000 arrivées et 180 000 départs (hors mouvements enregistrés avec l'étranger). Ainsi, 12,3 % des habitants sont installés depuis peu dans le département. Les principaux mouvements se font avec le reste de la région Rhône-Alpes et en premier lieu avec l'Isère.

Cette mobilité résidentielle concerne surtout les jeunes : un nouvel habitant sur quatre a entre 20 et 24 ans. Le solde migratoire positif le plus élevé concerne les enfants scolarisés et les étudiants. Avec 134 000 étudiants inscrits en 2009, l'université de Lyon est le premier site universitaire français hors Île-de-France.

Toutefois, le département du Rhône ne retient pas ses habitants. À partir de 25 ans, dès la fin de leurs études, les jeunes actifs sont plus nombreux à quitter le département qu'à s'y installer. Cet âge correspond aussi à celui des familles avec de jeunes enfants qui aspirent à un cadre de vie moins urbain. Parmi ces jeunes actifs, les cadres et professions intermédiaires sont les plus mobiles. Entre 45 et 55 ans, le solde migratoire est moins négatif, signe possible d'un retour vers la ville-centre de couples après le départ des enfants. À partir de 60 ans, on assiste à nouveau à de nombreux départs, à l'âge de la retraite.

Contrairement aux ménages "stables", présents dans le département cinq ans auparavant, près d'un ménage "nouvel arrivant" sur deux est composé d'une seule personne (un sur trois seulement parmi les "stables"). Les nouveaux rhodaniens occupent un appartement plutôt qu'une maison et sont le plus souvent locataires.

Le parc des résidences principales reflète les

caractéristiques de cette population. La part des propriétaires dans l'ensemble des logements est plus faible que dans les départements de comparaison et avec 132 000 logements sociaux, la part des logements HLM est beaucoup plus élevée, 18 % au lieu de 12 %.

La présence de l'agglomération lyonnaise rend le Rhône très attractif en termes d'emploi. Cette attraction est très forte pour les habitants de l'Ain, de l'Isère et de la Loire et s'étend même au-delà des limites régionales, principalement pour la Saône-et-Loire. Ainsi, 133 000 personnes viennent chaque jour travailler dans le Rhône depuis un autre département. Le taux de couverture de l'emploi est élevé : 111,5 emplois localisés dans le département pour 100 actifs occupés résidents. Il ne cesse d'augmenter depuis 1990 (108 %).

Près de 17 % des emplois sont tenus par des personnes habitant hors du département contre 6 % en moyenne dans les départements de comparaison. Le tiers d'entre elles appartiennent à la catégorie des professions intermédiaires.

De 1999 à 2008, on compte 107 000 emplois de plus dans le Rhône, soit une progression de 15 %, l'emploi total passant de 702 000 à 810 000. Cette évolution est certes moindre que celles des départements de comparaison (21 %) mais l'emploi part, pour eux, d'un niveau relatif plus bas.

La création d'entreprises reste dynamique. En 2010, 21 800 entreprises ont été créées dans le Rhône. La moitié le sont à l'initiative d'auto-entrepreneurs et 73 % de l'ensemble se créent dans le commerce, le transport et les services divers, contre 69 % dans la zone de référence. Entre 2008 et 2010, le taux de création annuel, 16,5 %, reste inférieur à celui observé dans les départements de comparaison (17,5 %).

L'agglomération lyonnaise, véritable moteur des navettes domicile-travail

Forte présence des fonctions métropolitaines dans le Rhône

Répartition de l'emploi par fonction, dans le Rhône et les zones de comparaison					
Fonction	Rhône		Zone de référence	Rhône-Alpes	Spécificité*
	Effectifs	Part	Part	Part	%
Gestion	131 864	16,3	13,5	13,3	120,7
Commerce inter-entreprises	43 574	5,4	3,8	4,1	142,1
Prestations intellectuelles	36 234	4,5	3,8	3,4	118,4
Conception-recherche	33 602	4,2	3,7	3,2	113,5
Culture-loisirs	17 363	2,1	2,1	2,1	100,0
Ensemble des fonctions métropolitaines	262 637	32,5	26,9	26,1	120,8
Santé et action sociale	70 774	8,7	9,4	8,6	92,6
Services de proximité	69 928	8,6	10,1	9,5	85,1
Administration publique	60 686	7,5	9,7	7,4	77,3
Distribution	55 857	6,9	8,0	7,6	86,3
Éducation-formation	42 245	5,2	5,1	5,2	102,0
Ensemble des fonctions présentielle	299 490	36,9	42,3	38,3	87,2
Fabrication	73 033	9,0	7,0	11,5	128,6
BTP	44 408	5,5	6,6	6,8	83,3
Agriculture	9 405	1,2	1,9	2,0	63,2
Ensemble des fonctions de production concrète	126 846	15,7	15,5	20,3	101,3
Transports-logistique	68 385	8,4	7,8	8,2	107,7
Entretien-réparation	52 203	6,4	7,3	7,2	87,7
Ensemble des fonctions transversales	120 588	14,8	15,1	15,4	98,0
Emploi total	809 562	100,0	100,0	100,0	///

* L'indice de spécificité des fonctions du Rhône est calculé par rapport à la zone de référence.

Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire lieu de travail

Dans le Rhône : des revenus plus élevés mais de fortes disparités

Revenus dans le Rhône et les zones de comparaison							
	Rhône	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Haute-Garonne	Gironde	Rhône-Alpes	France métropolitaine
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal en 2007 en euros	24 782	23 633	22 150	23 655	22 418	23 417	22 947
Part des foyers fiscaux imposés en 2007 (en %)	60,2	57,4	53,3	59,1	55,8	57,5	55,5
Médiane du revenu fiscal des ménages par UC en 2008 en euros	18 839	18 274	17 144	19 140	18 052	18 143	18 129
1 ^{er} décile en 2008 en euros	6 782	6 173	4 615	7 209	7 137	7 308	6 786

Source : DGI, Impôt sur le revenu des personnes physiques et INSEE DGFIP, revenus localisés des ménages

Un département aux ressources élevées et diversifiées

Sur un nombre de 118 000 établissements installés dans le Rhône début 2010, les mouvements internes au département sont nombreux : 8 000 établissements ont changé de localisation sur les deux dernières années. En revanche, pendant la même période, le solde des transferts avec l'extérieur est faible (- 370) mais toujours négatif depuis 2003.

Tout en étant plus élevé que celui de Rhône-Alpes, le taux de chômage du Rhône a toujours été le plus faible de chacun des départements de comparaison : 8,7 % en moyenne au cours de l'année 2010. Ce département est sensible comme les autres à la conjoncture internationale mais après les périodes difficiles, le taux de chômage redevient en principe inférieur à celui des autres départements. La présence de fonctions métropolitaines et de secteurs à haute valeur ajoutée, moins affectés par la récession, a permis récemment à l'économie du Rhône de mieux résister à la crise.

Avec un PIB en volume et par emploi supérieur à celui de la région Rhône-Alpes et à celui des départements "Siège de métropoles du sud", le Rhône produit de la richesse. L'activité économique y est très diversifiée. Ce n'est pas le département le plus industriel de la région mais avec 15 % des emplois, l'industrie y est toujours très présente ; elle n'est que de 11 % dans les départements de comparaison. L'industrie produit 17 % de la valeur ajoutée du département (13 % dans les départements de comparaison).

Le Rhône présente une forte spécificité dans quelques secteurs industriels comme la pharmacie avec Sanofi-Pasteur, Boiron, Merck, la fabrication de machines avec Areva, Bocard, Martin, Bosch et la chimie avec BioMérieux, Arkema. Ces secteurs de pointe sont localisés dans le technopôle de Lyon, notamment dans le pôle de compétitivité de Biochimie. Certains d'entre eux, résistant mieux à la crise, ont permis à l'ensemble du département de maintenir l'activité industrielle à un bon niveau durant les années récentes.

Par ailleurs, le Rhône hérite d'une longue tradition industrielle : les matériels de transport avec Renault Trucks, l'industrie automobile, le textile et l'habillement regroupent 14 % des emplois industriels.

En revanche, l'agriculture pèse peu en termes d'emploi, même si elle occupe une place importante dans la partie rurale du département : viticulture dans les coteaux du Beaujolais et de Condrieu, exploitation du bois dans le Haut Beaujolais. L'extension de l'urbanisation laisse peu de place pour de grandes exploitations de polyculture. L'industrie agro-alimentaire regroupe néanmoins près de 8 % des emplois industriels, le plus souvent dans des établissements de petite taille.

Comme partout, le secteur tertiaire est le principal employeur : il concentre 78 % des emplois ; c'est moins que dans la zone de référence (80 %), les emplois touristiques étant, dans les départements méridionaux, très présents. Le Rhône est plus tourné vers les services aux entreprises que vers les services à la population. Il est spécialisé dans les activités informatiques, financières, juridiques, comptables et d'administration d'entreprises.

Le tourisme reste un secteur à développer. Le département compte 6 lits de tourisme pour 100 habitants contre 28 dans la zone de référence. Il s'agit surtout d'un tourisme d'affaires : la capacité d'accueil est très forte dans l'hôtellerie (30 %) alors que celle des résidences secondaires et des campings est plus faible. D'ailleurs, les résidences secondaires ne représentent que 2,3 % des logements du département. Un schéma départemental de développement touristique prévoit la mise en place de "destinations de court séjour pour une clientèle individuelle". Le Vieux Lyon, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal et le tour du Beaujolais sont les principaux attraits touristiques.

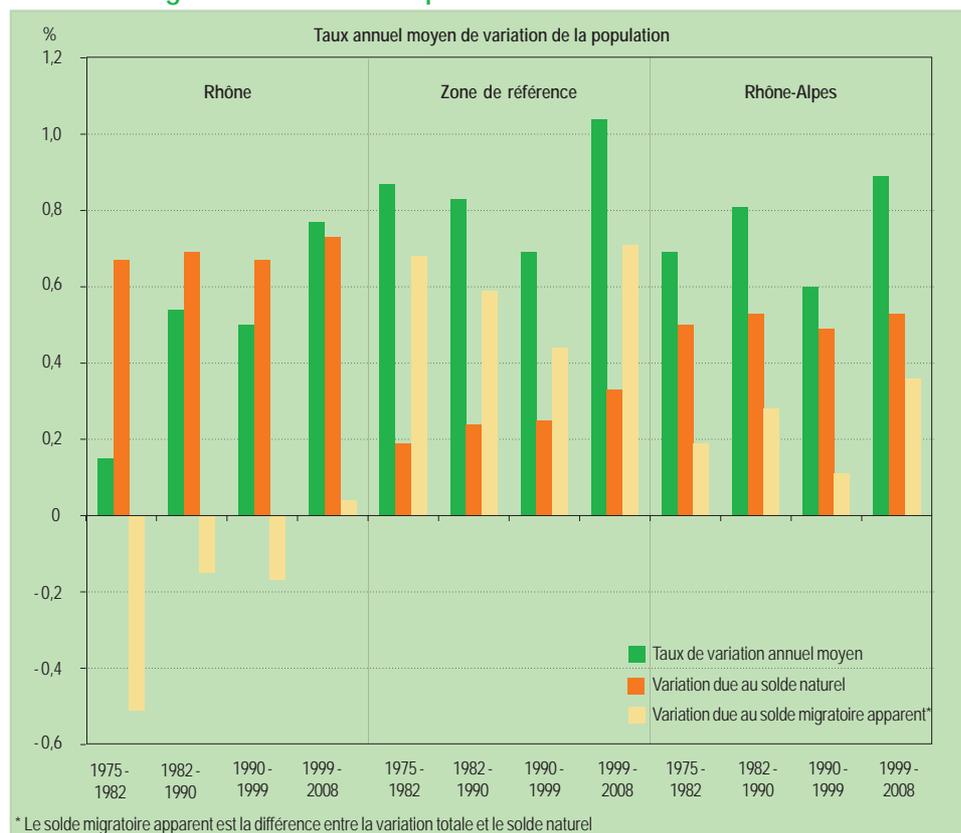
Près de 8 emplois sur 10 dans le secteur tertiaire

Emploi au lieu de travail par secteur économique				
	Rhône		Zone de référence	Rhône-Alpes
		%	%	%
Agriculture	8 914	1,1	2,1	2,0
- Industrie dont :	119 773	14,8	10,7	17,8
- industrie chimique	9 237	1,2	0,6	1,0
- industrie pharmaceutique	9 906	1,3	0,2	0,6
- métallurgie	11 513	1,5	0,9	2,9
- fabrication de matériel de transport	10 810	1,4	2,2	1,2
Construction	50 889	6,3	7,0	7,3
Tertiaire dont :	629 986	77,8	80,2	72,9
- commerce; réparation d'automobiles	100 261	13,2	13,4	13,4
- administration publique	71 888	9,4	11,3	9,4
- enseignement	64 259	8,4	8,7	7,9
- activités pour la santé humaine	48 822	6,4	7,2	6,4
- hébergement et restauration	28 385	3,7	4,5	4,4
Ensemble	809 562	100,0	100,0	100,0

Source : Insee Omphale 2010

Un solde migratoire faible mais qui s'améliore

La voiture reste le mode de transport principal pour se rendre à son travail



* Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Source : Insee - Recensement de la population 1975 à 1990 dénombrements - Recensement de la population 1999 et 2008 exploitations principales - Etat civil

En lien avec cette répartition des activités, la part des cadres (11 %) et des professions intermédiaires (16 %) dans la population active est élevée dans le Rhône. Le département se caractérise par une forte présence des fonctions métropolitaines : ces fonctions concernent 33 % de l'emploi total (seulement 27 % en moyenne dans les départements de comparaison). Elles regroupent la recherche, les prestations intellectuelles, le commerce inter-entreprises et la gestion qui est le poste le plus important (16% de l'emploi total).

La part des actifs diplômés est également élevée, aussi bien pour le niveau Bac + 2 que pour le

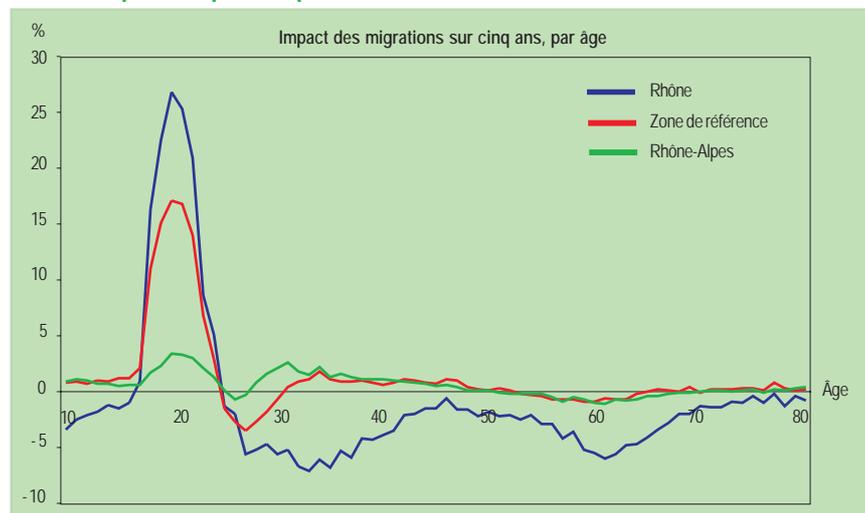
niveau supérieur : 22 % des actifs ont un diplôme d'études supérieures pour une moyenne de 19 % dans la zone de référence.

Dans ce contexte, le niveau de revenu moyen est lui aussi relativement élevé. 60 % des foyers fiscaux sont imposés. Avec un revenu imposable annuel moyen de 24 800 euros en 2007, les habitants du département seraient un peu plus aisés que ceux de la zone de référence mais, à l'inverse, les 10 % de ménages les plus pauvres du Rhône ont un revenu par unité de consommation inférieur (6 800 euros) à ceux de la Haute-Garonne (7 200 euros) ou de la Gironde (7 100 euros).

Fin 2010, 5,6 % de la population du Rhône bénéficie du revenu de solidarité active. Cette proportion atteint 9,8 % dans les Bouches-du-Rhône. La couverture maladie universelle complémentaire concerne 6 % de la population pour 5,7 % au niveau national.

Les actifs occupés habitant le département parcourent en moyenne une distance de 13,6 km jusqu'à leur lieu de travail, trajet plus court que dans les départements de comparaison, 16,6 km. Les deux tiers des 720 000 actifs habitant le département et ayant un emploi utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail. Cette proportion est encore plus élevée (88 %) lorsqu'ils travaillent dans un autre département de la région et reste importante (43 %) pour ceux qui résident et travaillent dans la même commune. Seulement 19 % des déplacements se font en transport en commun ; ils concernent les longs trajets hors région ou ceux très courts dans la même commune.

Beaucoup de départs après 25 ans



Source : Insee - Recensement de la population 2007, exploitations principales

Un accès aux équipements relativement facile

Note méthodologique : pourquoi comparer le Rhône à ces quatre départements ?

Dans une étude publiée en janvier 2004 dans la Collection Insee Première (n° 943) intitulée "Les départements métropolitains : similitudes et oppositions socio-économiques", l'Insee a réalisé une typologie des départements français en 12 classes à partir de 33 variables couvrant 6 thèmes : la population et l'espace, l'activité et les catégories sociales, l'économie et les entreprises, la "richesse", la santé et enfin l'éducation. Cette étude a permis de rapprocher les cinq départements suivants : les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, la Haute-Garonne et le Rhône. Ce groupe est appelé "Siège de métropoles du Sud". En effet, ces cinq départements du sud sont le siège de grandes métropoles, ils dépassent tous le million d'habitants et sont fortement urbanisés ; ils abritent parmi les plus grandes agglomérations françaises hors Paris : Marseille, Lyon, Nice, Toulouse et Bordeaux.

Les principales caractéristiques permettant à ce groupe de se situer au-dessus de la moyenne nationale sont les suivantes : population à dominante urbaine, rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail et le nombre d'actifs au lieu de résidence, proportion de cadres, de professions intermédiaires, de services marchands, PIB par habitant, espérance de vie, densité médicale, part des élèves et étudiants (présence d'université).

Quant aux personnes en provenance des autres départements de la région et travaillant dans le Rhône, 84 % d'entre elles prennent leur voiture, soit 97 000 trajets quotidiens. Seulement 14 % utilisent les transports en commun.

Compte tenu de la taille du département et de la densité de commerces et services, l'accès aux équipements est relativement facile ; les habitants du Rhône mettent moins de 10 minutes pour accéder à l'ensemble des équipements contre 25 minutes pour un rhônalpin.

On compte 548 structures de garde d'enfants d'âge préscolaire et 173 collèges dans le département. Le Conseil général assure chaque jour le transport de plus de 25 000 enfants, soit 30 % des élèves, sur les 28 lignes régulières du réseau ou sur l'un des 370 circuits spécialisés de transport pour les enfants scolarisés. Les élèves habitant le Rhône sont mobiles : 30 % étudient hors de leur commune de résidence, ils ne sont que 26 % dans la zone de référence.

Les services à la personne sont bien présents dans

le territoire. Ils regroupent environ 4 % des salariés du département, soit plus que la moyenne régionale, mais s'adressent plutôt aux ménages actifs disposant d'un revenu de niveau élevé. Selon l'enquête "Handicap-Santé-Ménages" réalisée en 2008 dans le département du Rhône, 10 % des personnes handicapées font appel à des aides ménagères ou auxiliaires de vie extérieures à la famille.

Le secteur de la santé est aussi très développé : on dénombre 108 établissements de soins publics et privés dont 3 centres de recherche et de soins en cancérologie, transplantation et neurologie. Avec un nombre de lits pour 100 000 habitants supérieur à la moyenne régionale, le taux d'équipement en établissements de santé reste malgré tout plus faible que celui des Bouches-du-Rhône sauf pour la gynécologie.

De même, la densité médicale, plus élevée que celle de Rhône-Alpes, reste inférieure à celle des quatre départements de la zone de comparaison, aussi bien pour les généralistes que pour les spécialistes. ■

Définitions :

- Taux de natalité : c'est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.
- Indicateur conjoncturel de fécondité : il mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés à chaque âge pour l'année considérée demeuraient inchangés.
- Taux de couverture de l'emploi ou indicateur de concentration de l'emploi : c'est le rapport entre le nombre d'emplois au lieu de travail d'une zone et le nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans cette zone.
- Densité médicale : nombre de médecins libéraux pour 100 000 habitants.

Pour en savoir plus :

- "Les aires urbaines de Rhône-Alpes s'étendent et se densifient", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 153, octobre 2011.
- "Zone d'emploi : un nouveau découpage géographique pour mieux coller à la réalité", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 152, octobre 2011.
- "Les situations de handicap, une question d'âge", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 126, avril 2010.
- "La population du Rhône en 2020 : croissance et vieillissement", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 113, juin 2009.
- "Rhône : une périurbanisation de plus en plus lointaine", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 104, janvier 2009.
- "Les départements de Rhône-Alpes : similitudes et contrastes", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 34, février 2005.
- "Les départements métropolitains : similitudes et oppositions socio-économiques", *Insee Première* n° 943, janvier 2004.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann
Dépôt légal n° 1004, novembre 2011
© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775